

GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL
RÉGIONAL POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES.

Girpeh Midi-Pyrénées

11, boulevard des Récollets
Rampe du Belvédère
31078 TOULOUSE Cedex 4

Téléphone : **05.61.14.79.79**

Fax : 05.61.53.14.89

E-mail : cicat.girpeh@free.fr

- Accès bus Numéro 38, arrêt Récollets - Daste
- Places de stationnement réservées

- Accueil sur rendez-vous
- Visites à domicile

- Vous pouvez nous appeler :
du **lundi au jeudi**
de **10h00 à 12h00**
et de **14h00 à 16h00**
ainsi que le **vendredi**
de **10h00 à 12h00**

- Des professionnels à votre service :
 - ergothérapeute,
 - secrétaire - documentaliste,

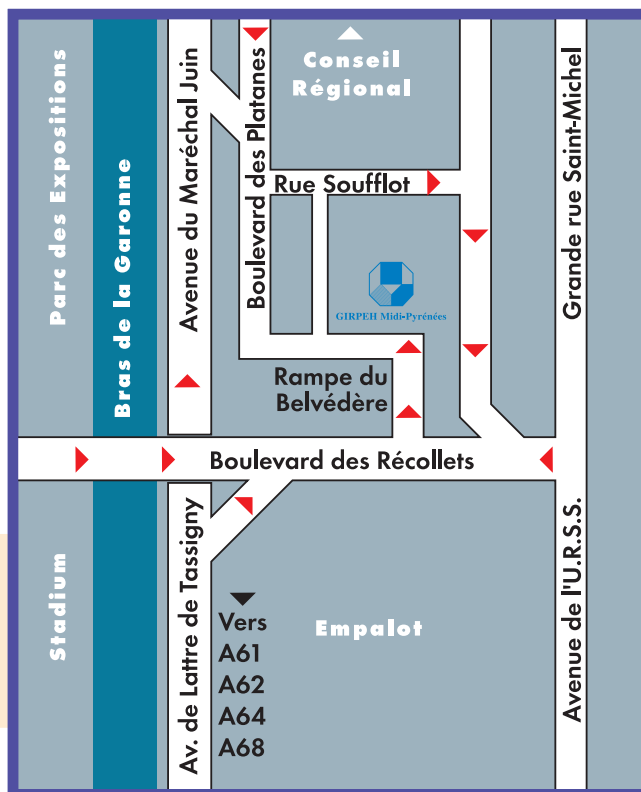
en collaboration avec des :

- médecins de rééducation
et de réadaptation fonctionnelle,
- assistants sociaux.

cicat

Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques

Plan d'accès cicat



Réalisation : Christianqui.net - 06 71 23 44 95 - Avril 2004

Girpeh Midi-Pyrénées

Téléphone : **05.61.14.79.79**

Fax : 05.61.53.14.89

E-mail : cicat.girpeh@free.fr

cicat

GIRPEH Midi-Pyrénées

Adhérent F.E.N.C.I.C.A.T.*



**Centre
d'Information
et de Conseil
sur les Aides
Techniques**



F/E/N/C/I/C/A/T
Fédération loi 1901
regroupant les C.I.C.A.T.
de France



* Fédération Nationale des Centres d'Informations et de Conseils sur les Aides Techniques.

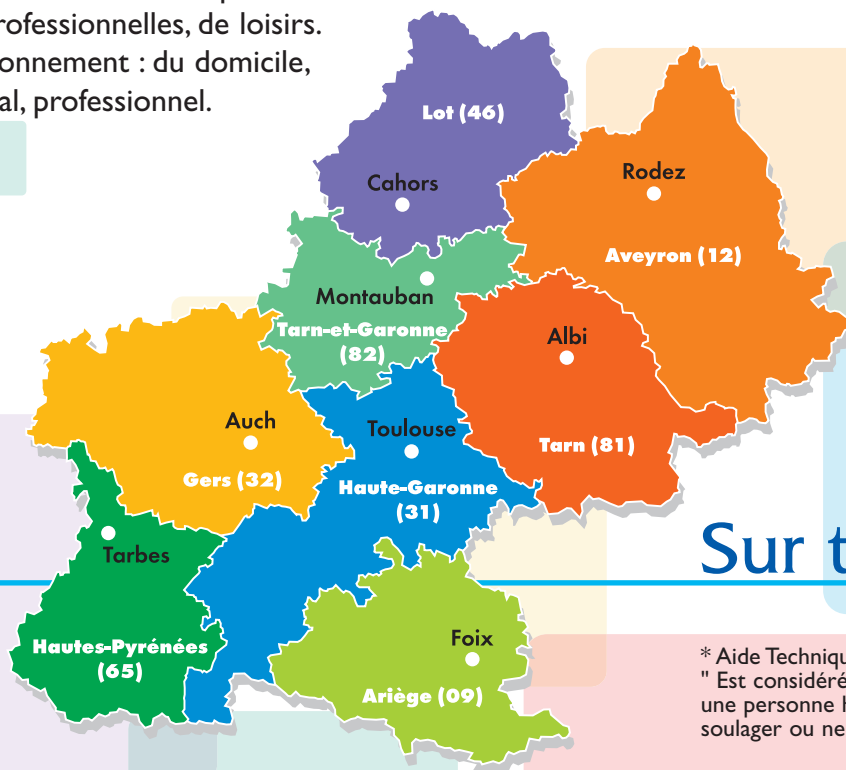
Ce service s'adresse

■ A l'individu :

- personnes - enfants ou adultes - en situation de handicap (moteur, sensoriel, polyhandicap ...),
- personnes âgées,
- familles ou accompagnateurs.

Suite à :

- une maladie,
 - un accident,
 - un handicap de naissance,
 - au vieillissement,
- qui ont entraîné une perte d'autonomie
- dans les activités : de la vie quotidienne, scolaires, professionnelles, de loisirs.
 - dans l'environnement : du domicile, socio-familial, professionnel.



■ Aux professionnels de la santé :

- médecins,
- paramédicaux,
- établissements et services de soins,
- caisses d'assurance maladie et de retraite.

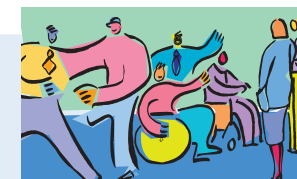
■ Aux professionnels et particuliers divers :

- personnels d'aide à domicile,
- travailleurs sociaux,
- associations,
- administrations,
- distributeurs de matériel médical,
- mutuelles, assurances ...

et propose

- Une **évaluation** des incapacités de la personne dans son environnement.
- Des **informations** et des documentations sur les aides techniques* et le matériel permettant la compensation du handicap ainsi que sur les différents services concernés par le handicap.
- Des **conseils** :
 - dans le choix de matériels et d'aides techniques* avec démonstrations et réalisations d'essais,
 - pour des aménagements de domicile et autres lieux de vie, afin d'apporter plus d'autonomie et de sécurité,
 - pour les dossiers de financement.
- Des **visites à domicile**, sur le lieu de travail ou en milieu scolaire.
- Un **relais** avec des partenaires compétents : Sites pour la Vie Autonome, Conseil Général ...

Toutes ces interventions sont gratuites.



Sur toute la région Midi-Pyrénées

* Aide Technique :

" Est considéré comme aide technique, tout produit, instrument, équipement ou système technique utilisé par une personne handicapée, fabriqué spécialement ou existant sur le marché, destiné à prévenir, compenser, soulager ou neutraliser la déficience, l'incapacité ou le handicap ".